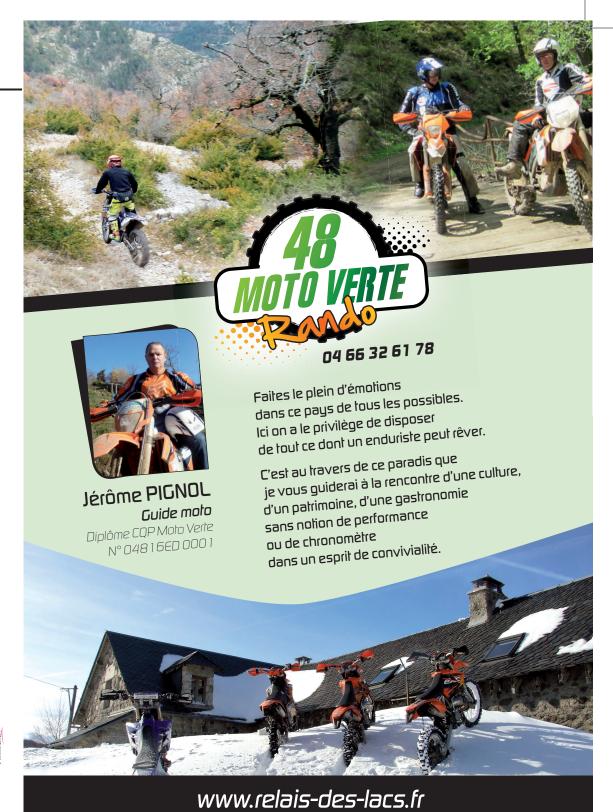
Bulain d'insciplion

Nom de groupe (Club, forum, ect):		
Pilote :		
Nom:	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu:	
Adresse 1		
Code postal:	Ville:	
Pays		
Tél. fixe :	mobile:	
E-mail:		
Accompagnant:		
Nom:	Prénom :	
Téléphone :		
Moto:		
•	Modèle :	
Année:	Immatriculation :	
Compagnie d'assurance :		
N° de police :		
Règlement reçu :		
□ Chèque □ Espèces	Date : Signature :	<u>.</u>



Règlanan



> Objet et périmètre de responsabilité

Les Randos 48 MOTO VERTE sont organisées par Jérôme PIGNOL Guide Moto Verte. L'objectif est la découverte de la région au travers de randonnées Moto Verte sur un rythme tranquille de balade sans notion de performance ou de chronomètre.

> Organisation

48 MOTO VERTE rando est rattaché au :

Bar Restaurant Relais des Lacs Bonnecombe - 48100 Les Salces Tél. 04 66 32 61 78

> Précision importante :

Les déplacements des participants (quels qu'ils soient) sont couverts par leur assurance personnelle.

> Participants

48 MOTO VERTE Rando est ouvert aux possesseurs ou pilotes de moto dite «Enduro». Les différents itinéraires proposés empruntent des chemins de difficultés variable. Les motos et équipements pilotes devront être adpatés et en bon état.

> Respect de la Règlementation

Chaque pilote s'engage durant la randonnée a :

- Etre en possession de son permis moto.
- Etre en possession de sa carte grise et de son assurance.
- S'assurer de conduire un véhicule conforme au code de la route.

> Organisation de la balade :

Les groupes ne doivent pas dépasser 6 motos. Au delà un fermeur sera désigné.

- Rouler en groupe implique de maîtriser son véhicule.
- Il est important de respecter les consignes du guide.

- de vérifier régulièrement si les autres pilotes suivent.
- En cas de passage difficile altendez votre tour.
- Aidez les personnes en difficulté si nécessaire.

«La solidarité doit être un principe acquis en enduro»

La bonne humeur, la convivialité, la solidarité, le respect sont autant de valeurs que l'organisation souhaite partager avec l'ensemble des participants.

> Précision sur les frais annexes

- L'organsiation ne prend pas en charge les frais d'hébergements : repas, boisson, essence ou autre dépense privée.
- Il est demandé à chaque participant de modérer sa consommation d'alcool.
 Un abus d'alcool pourrait porter atteinte à la bonne ambiance et à la sécurité des autres participants.

> Exclusion

L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne dont il jugerait que le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la rando.

- Cette possibilité d'exclusion s'applique aux véhicules non conformes ou en mauvais état.
- En cas d'ébriété d'un des participants.

> Tarifs

Minimum 4 pilotes:

- 1/2 journée (avec une pause) : 30 euros
- Journée (avec pause repas): 50 euros
- Un forfait déplacement pourra être demandé pour un départ autre que sur Marvejols ou Bonne combe.

Pour toute demande, me consultez au préalable.

> Partenaires

Ma disponibilité étant ce qu'elle est, je peux vous proposer un autre guide qui connait parfaitement la région. La randonnée se fera alors sous sa pleine et entière responsabilité.